

13 octobre 2001 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur l'explosion de l'usine pétrochimique AZF, l'aide aux sinistrés, le relogement des victimes, la reconstruction, le déplacement du site chimique de Toulouse et la situation du journaliste de "Paris Match" Michel Peyrard arrêté par les talibans en Afghanistan, Toulouse, le 13 octobre 2001.

QUESTION - Monsieur le Président, peut-on vous demander le résultat de cette réunion sur la catastrophe d'AZF ?

LE PRESIDENT - J'avais été invité par le maire de Toulouse pour faire le point d'une part, avec ses principaux adjoints en charge de ce problème et puis, les représentants de l'opposition de son Conseil. Je voudrais dire tout d'abord que Toulouse a donné un très bel exemple d'unité dans l'adversité pour faire face, et, aussi, un très bel exemple de mobilisation de tous les moyens notamment pour ce qui concerne la mairie de tous les moyens municipaux, une exceptionnelle mobilisation de ces moyens avec ceux de l'Etat et des autres collectivités pour répondre aux exigences dès le moment de la catastrophe, et depuis.

Alors, ceci étant, il reste des problèmes considérables à traiter. Je ne parle pas seulement des problèmes des victimes, de leurs familles, des blessés, des problèmes de tous ceux qui ont été traumatisés sur le plan psychologique, mais des problèmes matériels. Des problèmes matériels qui exigent un effort considérable de relogement en faveur de gens qui ne passeront pas les premiers jours de froid dans la situation dans laquelle ils se trouvent actuellement. Et, deuxièmement, un problème de reconstruction. Il y a tout de même eu près de 400 entreprises qui ont été sinistrées, toutes ou en partie, et qui exige, là aussi, un effort considérable. Dans les deux cas, un problème : celui des assurances. Et la nécessité d'avoir une attitude, de la part des assurances sur le plan local, qui soit conforme à ce que les responsables des assurances sur le plan national ont affirmé avec beaucoup de solidarité, mais qui doit être réellement appliquée sur le terrain.

Et puis, enfin, un problème essentiel, également. Vous le savez, sur la proposition du maire de Toulouse, à l'unanimité, le Conseil municipal a demandé une mesure qui me paraît évidente et allant de soi, qui est le déplacement et la dépollution du site chimique de Toulouse avec, naturellement, toutes les mesures d'accompagnement social qu'une telle décision exige. Mais, il est évident que, à la fois des raisons d'ordre technique et des raisons d'ordre psychologique, justifient et imposent le déplacement du site.

Voilà l'essentiel de ce qui a été dit pendant cette réunion.

QUESTION - C'est une décision, Monsieur le Président, qui doit être prise rapidement sur le déplacement du pôle chimique ?

LE PRESIDENT - Il appartient aux autorités locales et nationales de prendre cette décision. Si j'ai bien compris le sentiment du Conseil municipal, cette décision devrait intervenir très rapidement.

bien compris le sentiment du Conseil unanime, cette décision devrait intervenir très rapidement et cela me paraît justifié.

QUESTION - Sur un autre chapitre dramatique aussi, le cas de Michel PEYRARD. Avez-vous des nouvelles depuis la dernière fois où vous nous en avez parlé, à Perpignan ?

LE PRESIDENT - Je suis informé, je dirai, d'heure en heure ou presque, dès qu'il se passe quelque chose. J'ai donné les dernières informations dont je disposais hier soir tard, par téléphone, à sa maman. Pour le moment, nous n'avons rien qui nous permette d'être inquiets, mais rien qui nous permette d'espérer de façon concrète. Ce que je peux vous dire, c'est que tout est fait par tout le monde pour essayer de le sortir de là.

QUESTION - On sait où il est à l'heure actuelle ?

LE PRESIDENT - On croit le savoir. Mais je ne ferai pas davantage de commentaire.

QUESTION - En matière de logement, Monsieur le Président, souhaitez-vous que M. le Préfet accélère la procédure de réquisition de logement pour permettre, précisément, aux sinistrés de se retrouver dans des situations humainement acceptables pendant l'hiver.

LE PRESIDENT - Je crois que dans ce domaine, le maire, déjà, et le Conseil sont engagés très clairement et fermement dans cette voie, et à juste titre. Ayant été le premier maire d'une grande ville, à Paris, à engager des opérations de cette nature, je ne pus, naturellement, que les approuver. Je crois qu'elles sont justifiées et qu'il faut le faire, et vite.

QUESTION - Monsieur le Président, comprenez-vous l'impatience des Toulousains ?

LE PRESIDENT - Oui. Cela je le comprends. C'est évident que les Toulousains traumatisés -et on comprend à quel point-, soient impatients. Mais, je crois que l'on peut leur dire que les pouvoirs publics, municipaux, nationaux, de la région, du département se sont vraiment mobilisés. Que l'on ne pouvait pas faire plus ou mieux que ce qui a été fait pour améliorer le plus vite possible la situation.

Je vous remercie.